

Promouvoir une
culture de sécurité
ferroviaire positive



Promouvoir une culture de sécurité positive dans les chemins de fer européens

1. Qu'est-ce que la culture de sécurité?

En tant que modes de pensée et d'action communs, les cultures se développent lorsque des personnes interagissent et doivent collaborer pour réaliser quelque chose ensemble.

La culture de sécurité renvoie à l'interaction entre les exigences du système de gestion de la sécurité (SGS), la façon dont les personnes les comprennent, en fonction de leur attitude, leurs valeurs et leurs croyances, et ce qu'elles font réellement, comme le montrent leurs décisions et leur comportement.

La performance durable en matière de sécurité requiert l'alignement des aspects structurels (SGS) sur les aspects culturels au sein d'une organisation.

La caractéristique de la culture de sécurité positive est l'engagement commun des dirigeants et des individus à toujours agir en toute sécurité, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des objectifs concurrents.

Lorsqu'elle est intégrée dans la conception des activités opérationnelles, la sécurité facilite l'activité des entreprises.

Pour comprendre le fonctionnement de la culture de sécurité au sein d'une organisation, des spécialistes et des chercheurs ont mis au point des modèles qui associent généralement un ensemble de caractéristiques relatives à une culture de sécurité positive. Le graphique 1 illustre un exemple de ce modèle.

Graphique 1: modèle de culture de sécurité

Basé sur les travaux récents de l'Institut pour une culture de sécurité industrielle www.icsi-eu.org/fr/



2. La culture de sécurité ferroviaire en Europe

Les modèles de culture de sécurité ferroviaire doivent tenir compte de l'incidence de l'environnement de l'organisation et des systèmes de réglementation des risques. Ils considèrent notamment la gestion des sous-traitants et les liens entretenus avec les autorités de sécurité comme des éléments importants.

Le graphique 2 illustre cette chaîne d'influence au sein des chemins de fer européens: les décisions et les comportements adoptés à chaque niveau du système sont susceptibles d'influer sur la culture de sécurité de l'organisation, qu'il s'agisse d'une entreprise ferroviaire, d'un gestionnaire de l'infrastructure, d'une entité chargée de maintenance, du fabricant, du sous-traitant, etc.

3. Quels sont les avantages d'une culture de sécurité positive?

Basé sur RSSB (2015) www.sparkrail.org

- Réduction des risques opérationnels grâce à une évaluation des risques plus complète et à une meilleure compréhension des conditions et des risques du poste de travail par tous les niveaux de l'organisation
- Réduction du nombre de travailleurs blessés par l'élimination des dangers recensés grâce aux comptes rendus des incidents évités de justesse
- Réduction des conditions et des actes dangereux par l'amélioration de la participation des travailleurs et le développement du leadership
- Réduction des coûts découlant des blessures des travailleurs et des conditions et actions dangereuses
- Amélioration de la performance grâce à une meilleure compréhension des conditions du poste de travail
- Amélioration du SGS et de son efficacité grâce à des procédures et des règles plus adaptées aux objectifs
- Amélioration de l'image de l'entreprise

L'article 29 de la directive sur la sécurité ferroviaire dispose que l'Agence évalue le développement de la culture de la sécurité au plus tard le 16 juin 2024. L'article 9, paragraphe 2, impose aux gestionnaires de l'infrastructure et aux entreprises ferroviaires de développer une culture de confiance mutuelle et d'apprentissage au moyen du SGS. Ces idées sont présentées dans la méthode de sécurité commune relative aux exigences du système de gestion de la sécurité et aux orientations associées pour l'évaluation des certificats de sécurité uniques ou des agréments de sécurité.

Graphique 2: niveaux contribuant à la culture de sécurité



4. Par où commencer l'amélioration de la culture de sécurité?

Toute organisation qui désire améliorer sa culture de sécurité doit mettre en œuvre une stratégie appuyée par la direction.

Pour concevoir une stratégie, l'évaluation de la culture de sécurité constitue une bonne base pour recenser les forces et les faiblesses culturelles.

Même sans procéder à une évaluation, il existe de nombreuses manières d'améliorer une ou plusieurs caractéristique(s) d'une culture de sécurité positive. Voici quelques suggestions:

- Compréhension et valorisation de ce qui fonctionne déjà bien
- Renforcement positif en récompensant de manière visible les comportements sûrs

- Conception d'un système simple pour le partage des questions de sécurité
- Utilisation des marchés publics et des dispositions contractuelles pour mettre en exergue la sécurité lors de la collaboration avec des sous-traitants et des fournisseurs
- Définir et communiquer aux managers les attentes en matière de leadership sécurité.

Quel que soit votre rôle, vous pouvez contribuer à l'amélioration de la culture de sécurité. Ensemble, vous devrez trouver ce qui est judicieux et adapté à votre organisation.

Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer

120, rue Marc Lefrancq
BP 20392
F-59307 Valenciennes Cedex
Tél. +33 (0)327 09 65 00

era.europa.eu
Twitter @ERA_railways

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à effectuer des recherches en matière de culture de sécurité sur les sites web suivants:

- www.era.europa.eu
- www.uic.org
- osha.europa.eu
- www.sparkrail.org
- www.icsi-eu.org
- www.skybrary.aero
- www.iaea.org

Mieux faire fonctionner le système ferroviaire pour la société.



Office des publications

Ni l'Agence ni aucune autre personne agissant pour son compte n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations incluses dans cette publication.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

© Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer, 2018

Reproduction autorisée moyennant mention de la source. Il est nécessaire d'obtenir une autorisation directement auprès des titulaires des droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction de photos individuelles.

Paper: TR-06-17-234-FR-C • ISBN 978-92-9205-359-8 • doi:10.2821/94595

PDF: TR-06-17-234-FR-N • ISBN 978-92-9205-338-3 • doi:10.2821/864576